

ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTHURIN

Nouvelles de la Vallée du Ponthurin n° 32

**Assemblée générale de l'Association de la Vallée du Ponthurin
Samedi 1^{er} mars 2008 à 17 heures 00
Salle Polyvalente
à 73210 VALLANDRY**

Etaient présents ou représentés :

Marie Albert, Philippe et Nathalie Alluin, Michel Berthelin, Jacques Bonnot, Serge et Michèle Bosquette, Chantal Brème, Christian Charles, Jacques Chevallier, Pierre et Catherine Chevallier, Jean-Benoît et Brigitte Clermont, Jean et Marie-Hélène Collette, Sophie Colonna, Laurent et Clary d'Epenoux, Olivier de Nicola, Guy et Françoise de Panafieu, Philippe et Brigitte de Testa, Charles de Villaines, Francis Debailleul, Jean et Madame Desoize, Suzanne Deville, Marine Dhiver, Gilles et Anne Dromart, Jean-Paul Dugardin, Nicole Dugas, Dominique et Anne Durochat, Hubert Dutrievoz, Jean-Pierre et Annie Ergas, Philippe et Claude Evreux, Claude et Geneviève Gauffillet, Nicole Guerrin, Christian et Nicole Guyomarch, Gérard et Ginette Henry, Vincent et Marie Hibon, Jeanne Hibon, Jacques et Dominique Hubert, Jean et Marie-Thérèse Huret, Jean-Pierre et Florence Jamet, Philippe et Marie-Claire Laporte, Michel et Marie-Anne Lecuyer, Jacques et Mireille Lemoine, Michel et Annie Lorilloux, Michel Martel, Colette Mertens, Patrick et Colette Moulin, Jean-Paul et Nicole Perret, Jean-François et Claudine Pollet, Raymond et Madame Prouteau, André et Yvette Queney, Jean-François et Martine Quest, Nicole Rosenberg, Bernard et Marie-Claire Rouillier, Bernard et Michèle Saint-Dizier, Jean Philippe et Jenny Santoni, Annie Sartorius-Six, Alfred et Chantal Schoch, Michel et Monick Simon, Philippe et Yolande Solf, Claude-Hélène Ternamian, Pierre et Madame Vanpouille, Claude Vitoux, Daniel Wierzba.

1-Rapport Moral de l'Association présenté par Jean-Francois Quest, Président

Mesdames, Messieurs, Chers Adhérents,

J'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui le rapport moral de l'Association de la Vallée du Ponthurin, relatant l'activité de votre Association depuis le 24 février 2007, date de notre précédente assemblée.

Notre association dépasse désormais le chiffre de 150 adhérents, puisque nous atteignons au 31 décembre 2007 un nombre de 152 cotisants, auquel il faut ajouter environ une vingtaine de sympathisants. Un grand merci de votre fidélité, c'est un bel encouragement pour nos actions.

La répartition géographique des cotisants est assez régulière, avec 82 pour Plan-Peisey, 50 pour Vallandry, 10 pour Peisey-Village et 10 pour les autres hameaux : il nous faut donc poursuivre nos actions de sensibilisation envers les résidents et accueillir de nouveaux membres, tant résidents permanents que secondaires, et quel que soit le village ou le hameau de la Vallée où ils résident.

Nous avons poursuivi en 2007 l'édition des numéros des « Nouvelles de la Vallée du Ponthurin » pour vous tenir informés le mieux possible des événements de la Vallée susceptibles d'un impact sur son environnement et sa qualité de vie.

Après le n°27 du 28 janvier 2007, traitant notamment du 1er Forum International « Les stations de montagne s'engagent pour la planète », sont parus successivement les numéros :

*n° 28, compte-rendu de notre précédente AG,

*n° 29 consacré à l'enquête publique sur l'augmentation de 7 500 m² SHON de la ZAC des Michailles à Vallandry pour la porter à 60 000 m²,

ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTURIN

*n°30 faisant le point des dossiers d'environnement et d'urbanisme à la veille de la saison d'été,
*n°31, compte-rendu de notre réunion d'information d'été du 29 juillet, où nous avons notamment fait le point du dossier de la route de liaison Les Arcs –Vallandry.

Sans oublier les flash-infos en cas d'urgence : le 5 mai relatif à l'enquête publique sur la route Les Arcs-Vallandry, et le 18 décembre sur l'enquête publique sur l'urbanisation de la Maitaz : encore 11 500 m² de plus envisagés !

C'est dire que, cette année encore, nous avons dû batailler ferme pour tenter d'endiguer un appétit de bétonnage de la vallée qui ne se dément pas et pour protéger notre environnement des attaques incessantes dont il fait l'objet : A la veille des municipales, les projets ne manquent pas : Espérons que nos élus sauront conserver la tradition de ce bon sens paysan et montagnard qui fait la force de nos vallées, mais que l'arrivée du « Vanoise Express » semble avoir sensiblement perturbé.

Pour 2008, le travail ne manque pas : contacts avec les maires élus ou réélus, interventions, prises de position, contacts presse, comme celui établi l'été dernier avec le Journal La Savoie. Nous reviendrons, bien sûr, dans le courant de cette assemblée sur tous les sujets qui nous préoccupent : environnement, urbanisme, route Les Arcs-Vallandry, loisirs, patrimoine et avenir de la station.

Qu'il me soit simplement permis d'exprimer aujourd'hui des remerciements tout particuliers :

*à Claude-Hélène TERNAMIAN, Brigitte de TESTA, Serge BOSQUETTE et Vincent HIBON pour leur aide efficace, leur animation de la réunion d'été, ou leur participation aux réunions organisées ici ou là par l'Assemblée de Pays, la Société d'Aménagement de la Savoie ou les mairies.

*à Laurent d'EPENOUX qui met gracieusement à notre disposition un espace sur son site www.Peisey-Info.com dont la qualité et la fiabilité sont remarquables, et que je vous engage tous, bien sûr, à consulter ; vous y trouverez, entre autres, une mine d'informations sur l'Association de la Vallée du Ponthurin en consultant la rubrique « Environnement ».

*aux nombreux adhérents, que je ne peux citer tous, qui ont, par leurs écrits, leurs mails ou leurs interventions, répondu à nos questionnaires comme celui sur le Tourisme d'Eté, soutenu la position de l'Association lors des enquêtes publiques, ou tout simplement informé l'association de leur avis ou de leurs observations et suggestions.

*avec une mention spéciale à Geneviève GAUFILLET, historienne et adhérente, qui a accepté de nous présenter tout à l'heure sa réalisation sur l'origine et le développement du tourisme dans la vallée du Ponthurin.

2-Rapport Financier pour l'exercice 2007 et approbation des comptes

Revenus et dépenses AVP

Devise : Euro

Du 01/01/2007 au 31/12/2007

Revenus

Adhésion

Cotisations (152)	456,00
Dons	2 210,00
Intérêts	152,62
Total Revenus	2 818,62

Dépenses

Multirisques Associations	123,62
Cotisation FFARSM	100,00
Cotisation Carte Loisirs	64,60
Honoraires Avocat Enquête Publique	1 196,00

ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTURIN

Frais de déplacement	107,20
Frais de gestion	
Frais bancaires (envoi chéquier)	6,21
Documentation	35,00
Fournitures	126,27
Frais Postaux	324,71
Pot amical	81,41
Total Dépenses	2 165,02

Excédent reportable 653,60

Etant donné l'excédent reportable des années antérieures, les comptes de l'Association ouverts au Crédit Agricole d'AIME font apparaître au 31/12/2007 un crédit de 6 189,41 € répartis ainsi:

Compte courant : 165,15 €

Compte sur livret : 6024,26 €

Pour avoir des comptes totalement représentatifs de l'année 2007, il y a lieu de tenir compte :

***des frais engagés auprès de notre avocat au titre de 2007 (recours) facturés début 2008 pour un montant de 1 794,00 €**

***de chèques de cotisations 2007 adressées à la banque fin décembre, mais non encore versés au compte courant au 31/12 pour un montant de 60,00 €**

La situation nette réelle de l'Association au 31/12/2007 est donc de 4 455,41 € comprenant 1 200 € de dons d'adhérents ayant spécifié une affectation au contentieux de la route Les Arcs-Vallandry.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés

3-Budget prévisionnel 2008 et cotisations 2009

Budget prévisionnel 2008 :

Adhésions	
Cotisations (150)	450,00
Dons	2 000,00
Intérêts	120,00
Total Revenus	2 570,00

Assurances	130,00
Cotisation FFRSM	100,00
Cotisation Tourisme et Loisirs	50,00
Frais d'avocat	1200,00
Déplacements	150,00
Frais de Gestion	
Abonnements	20,00
Documentation	60,00
Fournitures	160,00
Poste	350,00
Site Internet	70,00
Pot amical	110,00
Total Dépenses	2 400,00

Excédent prévisionnel : 170,00

ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTURIN

Le budget prévisionnel ne tient pas compte des recettes –dépenses imputables à l'exercice précédent, et reste équilibré pour 2008, tout en prévoyant de pouvoir recourir aux services de notre avocat pour les dossiers en cours, et ceci pour un montant estimé de 1 200 € sur cet exercice.

Les sommes dont dispose l'Association devraient à priori être suffisantes pour pouvoir poursuivre le contentieux sur la route Les Arcs-Vallandry, sans appel financier spécifique. Sur trois personnes ayant fait jouer leur assurance personnelle pour ce dossier, seule une assurance a accepté de cofinancer le recours. Selon notre avocat, il est désormais trop tard pour faire appel aux assurances personnelles pour une affaire en cours.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Cotisations 2009

Notre Assemblée Générale de l'année dernière avait déjà décidé du montant de la cotisation 2008. L'envoi simultané du reçu fiscal 2007 et du bulletin d'adhésion 2008 a eu lieu fin janvier. De ce fait, 106 adhérents ont déjà renouvelé leur contribution pour 2008, qu'ils en soient vivement remerciés !...on constate, en effet, bon an-mal an, qu'une quinzaine d'adhérents, souvent très fidèles, oublient de régler une année leur cotisation. Merci donc de vous en acquitter dès que possible, ...les relances s'avérant finalement assez peu efficaces !

Notre AG ayant lieu traditionnellement pendant les vacances de février, il y a lieu de prendre une décision dès à présent pour le futur appel de début 2009. Il est proposé de maintenir la cotisation à 3 € l'essentiel des revenus provenant des dons complémentaires des adhérents. Avec un versement souhaité maintenu à 20€/personne et 30€/par couple et l'émission du reçu fiscal, la charge réelle, réduction d'impôt incluse est respectivement de 6,60 € pour un versement de 20 € et de 10 € pour un versement de 30 €

La cotisation 2009 à 3 € est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4-Election du Conseil d'Administration

Votre Conseil d'Administration actuel est composé de :

QUEST Jean François	Président	élu en 2007
HURET Jean	Vice-Président	élu en 2006
SANTONI Jenny	Trésorier	élue en 2005
HIBON Vincent	Secrétaire	élu en 2007
de TESTA Brigitte	Liaison avec les Associations	élue en 2007
TERNAMIAN Claude-Hélène	Liaison avec les Collectivités locales	élue en 2007
HURET Marie-Thérèse	Administrateur	élue en 2006
QUEST Martine	Juriste	élue en 2005
ROUILLIER Bernard	Plan-Peisey	élu en 2005

Les membres du Conseil d'Administration étant élus pour 3 ans, les mandats à renouveler sont : SANTONY Jenny, QUEST Martine et ROUILLIER Bernard.

Nouveaux candidats : Bernard SAINT DIZIER (Neige et Soleil), Olivier de NICOLA (La Maïtaz)

Martine QUEST est réélue à l'unanimité des membres présents et représentés.

Jenny SANTONI est réélue à l'unanimité des membres présents et représentés.

Bernard ROUILLIER est réélu à l'unanimité des membres présents et représentés.

Bernard SAINT DIZIER est élu à l'unanimité des membres présents et représentés moins une voix

Olivier de NICOLA est élu à l'unanimité des membres présents et représentés moins une voix.

ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTURIN

5-Participation au Conseil Local de Développement de l'Assemblée de Pays Tarentaise-Vanoise et à la Fédération Française des Associations de Résidents de Stations de Montagne.

Comme nous l'avons déjà évoqué, et depuis maintenant plus d'un an, votre Association participe aux réunions du Conseil de Développement local de l'Assemblée de Pays Tarentaise –Vanoise.

Cette Assemblée de Pays, présidée par Hervé GAYMARD, est un Syndicat mixte créé le 4 mars 2005 et comprenant 60 élus représentants : 31 communes, 2 communautés de Communes regroupant 12 communes, et le Conseil Général de la Savoie .

Ses compétences :

- . définir un projet de territoire
- . organiser les réflexions et projets de dimension « Tarentaise »
- . rationaliser les démarches
- . mobiliser les financements

Le Conseil Local de Développement (CLD) a vocation à associer étroitement la société civile à l'élaboration et au suivi du « Projet de Territoire » de Tarentaise. Il regroupe des personnes impliquées dans les différents domaines de la vie sociale, économique et associative locale. Le CLD constitue un lieu de propositions et de conciliation des différentes approches sur notre territoire. Il est consulté dans les différentes phases d'élaboration du projet Tarentaise.

Ses réunions ont lieu une fois par mois, c'est pour nous l'occasion de prises de contacts, d'insertion dans la vie locale et de réflexion sur les projets d'avenir de nos stations de montagne.

Parmi les sujets abordés pour lesquels notre Association estime devoir faire entendre sa position :

la protection de la nature et le développement durable, la mise en place du SCOT Tarentaise (Schéma de Cohérence Territoriale qui encadre les PLU locaux), la problématique de l'eau, des canons à neige et retenues collinaires, le tourisme d'été, les chemins de randonnée et cheminements piétonniers dans les stations, l'utilisation des VTT, motos, 4/4, la protection du patrimoine, le développement de l'offre culturelle et d'animation, etc...

A noter que certains stations de montagne, dont le parc immobilier commence à dater et correspond mal à la demande actuelle, mettent en place des aides spécifiques pour rénover leur logement aux propriétaires de résidences secondaires qui s'engagent sur des périodes de location.

(dispositif ORIL en place à La Plagne, en projet aux Arcs ?)

La prochaine réunion du CLD aura lieu le mardi 18 mars à Moûtiers sur les thèmes de l'emploi, de la formation, du transport et des « mobilités douces ».

Extrait de l'allocation de Luc CHATEL, secrétaire d'Etat chargé de la Consommation et du Tourisme au Congrès de l'Association Nationale des Elus de la Montagne le 26/10/2007

« L'image des « volets clos » 50 semaines par an n'est pas acceptable. D'une part pour les habitants permanents qui sont victimes de la pression foncière et de la flambée des prix de l'immobilier, comme notamment les travailleurs saisonniers. D'autre part pour les touristes qui souhaitent venir hors saison et visitent une véritable ville fantôme ce qui est désastreux pour notre image de marque.

Nous devons orienter notre réflexion sur une mobilisation plus forte des propriétaires, peut-être par un soutien à la rénovation ou une aide à la commercialisation. Toutes les voies doivent être explorées.

ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTURIN

Cela passe certainement par une adaptation du dispositif des Opérations de réhabilitation de l'immobilier de loisir (ORIL) et par un frein aux incitations à la création d'hébergements neufs, notamment les villages et résidence de tourisme.

La tendance est donc à la réhabilitation et non à la construction : nous le rappellerons à nos élus !

La question de l'insuffisance des logements sociaux pour saisonniers est également soulevée par l'assemblée : certaines personnes qui travaillent dans la station de Peisey-Vallandry devant habiter parfois très loin, jusqu'à Albertville.

Il est demandé à l'Association de soutenir le développement de ces logements sociaux, indispensables pour que les saisonniers puissent travailler et se loger dans des conditions convenables.

Participation à la Fédération Française des Associations de Résidents de Stations de Montagne

Cette Fédération regroupe désormais les associations de résidents de 13 stations de montagne : Morzine, Les Gets, Châtel, La Chapelle d'Abondance, Chamonix, Les Houches, Saint Gervais, Les Contamines, Megève, La Clusaz, Peisey-Vallandry (AVP), La Plagne, Val d'Isère. Les réunions ont lieu : l'été l'AG à Chamonix, en Décembre à Paris, un CA, avec, de plus, des échanges fréquents par courriels d'informations, de bulletins, d'expériences partagées.

L'AG à Chamonix de début Août est l'occasion d'inviter chaque année un intervenant extérieur : en 2007, Jean-Pierre COURTIN Président France de l'Association « Mountain Wilderness » a présenté cette Association et sa position sur l'enneigement artificiel : « MW est ouvert sur l'enneigement artificiel pour les petites stations afin de maintenir l'activité, mais pas pour utiliser l'enneigement artificiel comme outil de développement. Les élus de Montagne ne favorisent pas la volonté de préservation de la montagne. Ils pensent trop sur un court terme. »

Un large débat s'en est suivi sur cette question : soulignons que tous les administrateurs et personnes intéressées des Associations membres de la Fédération sont invités à participer à cette journée de rencontre et de réflexion.

Jean-François QUEST fait partie du bureau de cette Fédération dont il est le secrétaire, et participe donc à la mise au point de dossiers thématiques qui permettent des comparaisons d'une station à l'autre. Le thème de 2008 est la question de l'eau de consommation : une étude comparative est donc en cours pour recueillir les données techniques par station.

6-Sujets à traiter:

61-Environnement

[Le concept de développement durable devient concret pour les stations de montagne](#)

Charte en faveur du développement durable (ANMSM 2007)

L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne vient de publier une charte sur la bonne gouvernance environnementale dans les stations de montagne. Vous pouvez consulter le document sur le site peisey-info.fr ou sur www.anmsm.fr

L'AVP, dans son courrier aux candidats aux élections municipales, a demandé aux deux communes de Landry et de Peisey-Nancroix d'en être signataire, comme le sont déjà six stations de Savoie, dont la commune de Macôt (La Plagne).

ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTURIN

Plusieurs points sont soulevés par votre association auprès des maires : l'amélioration des façades et l'habillage bois des pylônes du téléphérique VANOISE EXPRESS , la qualité des bâtiments (ex : toits en lauze, utilisation de matériaux renouvelables) et la norme HQE (haute qualité environnementale), l'utilisation de la géothermie pour le chauffage des immeubles, la préservation des sites, l'appartenance de Peisey-Vallandry à la zone périphérique du Parc de la Vanoise, le tourisme doux, la certification forestière de gestion durable « PEFC » des forêts communales, la place des voitures en station, la certification ISO 14001 à la STAG, à l'AFU et pour les collectivités locales, etc...

La Gestion de l'eau dans la Vallée

*Eau de consommation

La société ANTEA, missionnée pour faire un rapport sur la situation de l'eau de consommation dans la vallée (à Landry et à Peisey-Nancroix) se veut rassurante : il n'y a désormais pas de suspicion sur l'eau de consommation, mais l'eau reste surveillée et traitée : le dispositif de sur-chloration de l'eau à la Chénarie et le filtre à ultra-violet sont installés définitivement en été comme en hiver.

Votre Association recommande à nouveau de rester à l'eau minérale en 2008 lors des périodes de pointe de consommation des vacances de Février.

*Epuraton des eaux usées

La station de Bellentre devrait être terminée pour 2010 sous l'égide du "SIVU des Granges" comprenant les communes de Peisey-Nancroix, Landry (station de Peisey-Vallandry), Bellentre (station de Montchavin-Les Coches) et Les Chapelles. La capacité de la station actuelle étant insuffisante, il restera donc malheureusement encore des débordements de surplus d'eaux usées non traitées dans l'Isère en février 2008 et 2009.

La capacité de traitement envisagée correspond à 28 000 équivalents-habitants, mais risque de s'avérer vite dépassée au rythme actuel des constructions nouvelles.

*Les Canons à neige

Surveiller les conditions d'implantations de ces canons, producteurs de neige, certes, mais gros consommateurs d'eau (hors eau de consommation, d'où la multiplication des retenues collinaires), gros consommateurs d'énergie, générateurs de nuisances sonores et de risques de pollution par les adjuvants éventuels ou virales par aspersion.

Les Arcs vont réaliser une retenue de 400 000 m³ sous Arcs 2000. Un projet de la STAG existe pour Vallandry près des Chalets du Rey (bergerie) : à surveiller

Les moloks et le tri sélectif

Les moloks sont partout mis en place et le tri sélectif doit se poursuivre :

Mais il demeure un problème de l'implantation et du masquage (projet d'entourage bois à Vallandry) de ces moloks. Il est regrettable que cette implantation se soit faite sans associer les copropriétés. Le rôle de l'AVP : relayer l'information en charge de la Communauté de Communes d'Aime, et demander que les locaux poubelles des copropriétés soient équipés en conséquence, demander à la CC d'Aime des moyens pour sensibiliser les locataires.

Plusieurs propriétaires font part de leur embarras quand il s'agit de jeter des encombrants : certains enlèvements se sont faits hors saison, ce qui n'est pas adapté aux résidents secondaires.

Il est donc utile que l'AVP reprenne ce dossier avec la Communauté de Communes. Dans l'immédiat, vous pouvez trouver des informations sur le site : <http://www.cc-canton-aime.fr> rubrique environnement, ou télécharger la plaquette « note d'information Environnement n°2 » de Janvier 2008.

ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTURIN

62-Les cheminements piétonniers

Les progrès de l'aménagement des cheminements piétons à Plan-Peisey sont très appréciés.
En projet : un chemin piétonnier qui partirait du restaurant de « La Vache » pour aboutir au Vanoise Express, réaménagement de la place située avant le centre commercial (engazonnement) et chemin de liaison avec le parking des Zechières.

A Vallandry, la Société d'Aménagement de Savoie (SAS) doit proposer un plan de cheminement piétons pour la ZAC : en particulier le long de la voie centrale. Un très important budget pour les cheminements est prévu par la SAS. Notre Association demandera à être associée à ces projets : de plus, certains copropriétaires redoutent d'être gênés par des circulations qui passeraient trop près de leurs fenêtres.

Là aussi, la concertation évitera des erreurs pouvant dans la plupart des cas être évitées.

Il est donc très important que les résidents fassent connaître à l'Association leurs idées, suggestions et souhaits pour ces cheminements piétonniers qui sont un élément essentiel de l'agrément de la station.

Merci d'avance de vos envois de courriers ou de mails sur ce sujet.

63-Urbanisme : les projets

à Plan-Peisey

Les projets actuels portent sur 500 lits nouveaux :

*Le permis de construire de l'immeuble PARADISUD (250 lits) n'a pas fait l'objet de recours. Il est donc validé et visible par des panneaux commerciaux. La commercialisation a commencé lentement sur la base de 7 000 €/m² mini en résidence de tourisme (gestionnaire Lagrange idem l'Arollaie)

*Le futur immeuble des Blettières, (250 lits) à l'emplacement des garages près de l'hôtel de la Vanoise, et dont la municipalité assurerait la promotion, devrait voir son permis de construire déposé d'ici l'été.

*L'aménagement du Parcher

Un nouveau téléski court serait créé au niveau du centre de la zone ludique du Parcher. Pour des raisons d'implantation, la route de Vieux Plan serait déviée à cet endroit, empruntant une parcelle communale (en très grande majorité). Ce remonte-pente permettrait de rejoindre les deux '6 places' « Peisey » et « Grizzly ». Il servirait également aux débutants avec un retour station facile. De plus, cet espace accueillerait une zone de luge. En contre-partie du détournement de la route diminuant la zone constructible, une bande de terrain en bordure des chalets du lotissement, au dessus de la route au niveau des chalets Jovet serait désormais constructible.

à Vallandry

La ZAC des Michailles portée à 60 000 m² par la récente extension de 7500 m² comprendrait :

*Une extension MGM de 2400 m² SHON située au dessus du parking municipal dont le permis de construire est déposé depuis le 24 janvier 2008.

Un ensemble immobilier situé entre Les Choucas et les Epilobes comprenant un hôtel 4 de 50 chambres, une résidence de tourisme de 48 appartements, un parking deux niveaux de 120 places, soit 5000 m² SHON

dont le promoteur serait une société nouvelle associée à Mr AUDRAIN architecte. Laquelle serait également promoteur du PARADI SUD et aurait repris Vanoise Immobilier. Le permis serait déposé d'ici fin avril 2008.

A suivre de très près...

ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTURIN

*Un ensemble de chalets pour 2500 m² de surfaces hors ZAC en habitations principales vendues à prix très modéré avec une partie locative à des résidents permanents, et situés au dessus d'un parking de 60 places dans la butte de l'Aquarius démoli cet été ?

Projet encore brumeux et apparemment discriminatoire à l'égard des citoyens acquittant régulièrement leurs taxes locales !

à Landry- près d'Arcs 1800 : La Maïtaz

Votre association a déposé à l'enquête publique de décembre 2007 pour s'opposer au projet de construction d'un « village hôtel de montagne » de 650 lits à la Maïtaz

Malheureusement, le commissaire-enquêteur a donné un avis favorable le 15 janvier 2008 au motif que les 15 observations défavorables (pour 5 favorables) « ne remettaient pas en cause le projet » !

Cependant, il a exigé que la SHON totale de 12 500 m² concernée fasse l'objet d'une autorisation d'UTN

(Unité Touristique Nouvelle) .

Le conseil municipal a approuvé le 25 février 2008 le dossier de modification de POS et décidé d'en faire publicité durant 1 mois.

Le partenaire promoteur de l'opération serait la SAS développement, filiale de la SAS (en charge de la ZAC de Vallandry) , chargé de la gestion de programmes immobiliers résidentiels.

L'AVP apporte son soutien à l'Association de la Maïtaz pour étudier les possibilités de s'opposer à ce projet qui constitue une nouvelle progression des m² à bâtir alors que le marché semble se ralentir.

NB : il va de soi que certains projets d'urbanisme pourraient être modifiés à la suite des élections municipales en cours. Ces projets sont donc à prendre momentanément sous toutes réserves.

64- Liaison routière Les Arcs-Vallandry.

La position de l'Association :

« A trois reprises, l'Association a déjà exprimé le souhait des résidents de voir préserver le chemin de promenade de Barmont et la qualité environnementale de ce secteur, de garantir la sécurité des piétons utilisant la voie centrale de Vallandry, de voir approfondir les études sur le déneigement occasionnel de la Route des Espagnols et le renforcement des moyens pompiers de proximité dans les stations.

A l'examen des documents de la 4^{ème} concertation, il apparaît que le Conseil Général (CG) reconnaît la forte opposition des résidents de Vallandry, mais ne répond pas pour autant à ces préoccupations en présentant une solution à nouveau très imprécise dans les conditions exactes de fonctionnement de cette voie de secours et sans aucune garantie de pérennité dans le temps de la solution proposée.

En conséquence, l'Association refuse la solution proposée. »

Malgré une très forte opposition, l'enquête publique a donné un avis favorable au projet et conduit le CG à approuver le **projet** de voie de secours par délibération du 20 juillet, à avertir les mairies par courrier du 3 août 2007 et à lancer des travaux dits préparatoires (dont la nature n'est pas précisée) dès septembre 2007 sans appels d'offres. Nous constatons sur place qu'il s'agit de goudronnage de la route des Espagnols, de l'abattage d'arbres côté Vallandry et de l'aménagement de l'accès du chemin de Barmont côté Les Arcs.

Les appels d'offres pour les autres travaux sont décidés le 30 novembre 2007 et paru au BOAMP du 15 février 2008 pour un montant de 900 000 € sur un total de 2 000 000 € annoncés lors de l'enquête publique.

ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTHURIN

Le recours

Par requête en référé du 13 octobre 2007, l'AVP dépose un recours pour excès de pouvoir contre la décision du CG au motif que le projet ne correspond pas à une voie de secours, mais à un futur projet d'urbanisation.

L'ordonnance du Tribunal administratif est rendue le 10 décembre 2007. Elle rejette le recours non pas sur le fond, mais au motif que la délibération du 20 juillet visée est préparatoire, et ne peut donc être attaquée. Le tribunal considère qu'une telle délibération n'a été prise qu'en vue de l'édiction d'une ou plusieurs décisions ultérieures.

Notre avocat demande depuis le 3 janvier 2008 au CG quand la décision définitive a été prise, qui puisse faire l'objet d'un recours. Le CG prend un avocat qui répond que la délibération du 30 novembre est le seul acte administratif intervenu.

Les suites à donner

La question est : comment des travaux (aussi importants) ont-ils pu débiter sans délibération du Conseil Général et quelles suites donner à ces éventuels manquements ?

Notre avocat adresse un courrier de demande d'explications au CG le 25 février 2008 .

Le Conseil d'administration demande à l'Assemblée Générale de lui donner mandat pour poursuivre ce contentieux dans le but d'obtenir l'annulation des travaux.

L'Assemblée Générale approuve cette proposition à l'unanimité.

65- Patrimoine

Consulter sur le site www.Peisey-info.com le dossier « Schéma directeur de la valorisation du patrimoine » réalisé en juillet 2007 par l'APTV. Vous y retrouverez le recensement des ressources patrimoniales identifiées et classées en :

*Patrimoine historique

-Premières occupations humaines et époque romaine

-**Histoire religieuse et patrimoine baroque**

-Patrimoine fortifié et militaire

*Vie Traditionnelle

-**Architecture rurale traditionnelle**

-**Arts et traditions populaires**

-Artisanat et savoir-faire traditionnels

-**Costumes, danses, musiques et patois**

-**Traditions culinaires et produits du terroir**

-**Agro-pastoralisme (exploitations agricoles et coopératives laitières)**

*Patrimoine scientifique et technique

-Petite hydraulique

-Hydroélectricité

-**Patrimoine minier et industriel**

*Patrimoine touristique

-Thermalisme

-**Glaciers/Alpinisme**

-**Ski et sports d'hiver**

-**Architecture des stations de ski**

*Patrimoine naturel et paysager

-**Géologie**

-**Faune et flore**

ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTURIN

-Forêt / Bois

-Vergers et vignes

*Thèmes transversaux

-Passage (Grands Cols et notamment Petit St-Bernard)

-Eau

-Stéréotypes de la culture alpine

Il s'agit d'un panorama général qui a l'avantage de donner une vue d'ensemble des ressources patrimoniales, mais qui mérite d'être largement approfondi ; plusieurs projets sont en cours de réflexion/réalisation, notamment dans la vallée :

*Géodarium à Peisey-Nancroix (ancienne mine de Peisey)

*Centre de ressources sur les fruits traditionnels et verger de sauvegarde à LANDRY

Mais aussi :

*Maison de l'alpage à BOURG SAINT MAURICE

*Maison des métiers d'art à AIME

*Musée d'art sacré à MOUTIERS

En ce qui concerne la Chapelle des Vernettes dont l'état inspire de graves inquiétudes

Le dossier a pris une brusque accélération ces derniers mois : une première tranche de travaux de 400 000 € (sur un total estimé à 800 000 €) est décidée, sous la direction de l'architecte en chef des monuments historiques. Les travaux commenceront dès l'été 2008 : des échafaudages seront installés pour pouvoir restaurer la partie haute du monument : le dôme et les décors situés au dessus des chapiteaux.

La deuxième tranche de travaux n'aurait lieu qu'en 2010.

Compte tenu de l'importance des travaux à envisager, une souscription et un appel au mécénat est à l'étude par l'Association des Amis des Vernettes pour accompagner le projet et démontrer la motivation des résidents à l'entretien et à la conservation de ce patrimoine.

66- Adhésion à « Tourisme et Loisirs »

Avec la « Carte Loisirs » vous pouvez bénéficier de tous les avantages répertoriés sur le site www.carteloisirs.fr ou sur www.peisey-info.fr

La « Carte Loisirs » offre des réductions importantes sur les activités et forfaits de ski. Personnelle, valable pour nos adhérents étrangers, son assurance permet, au delà de l'assurance neige, de couvrir des accidents d'été (accident de vélo par exemple)

***Guide NEIGE 2007-2008** : retrouvez toutes les réductions à Peisey-Vallandry et ailleurs

Exemples :

Samedi, Dimanche, Lundi : forfait journée à **30€** au lieu de **41,50€**

Forfait 6 jours Les Arcs : **188€** au lieu de **198€**

Avantages dans toutes les stations de Tarentaise et +

Assurance pour l'activité ski et/ou montagne (idem carte neige)

Valable sur présentation de la carte loisirs à toutes les caisses des Arcs ou à Vallandry :

*En été : **Guide des Avantages 2007-2008**

Pour l'ensemble des départements, y compris les régions parisiennes, lyonnaises et autres

Coût de la carte valable du 1^{er} novembre 2007 au 31 octobre 2008 :

Adhésion familiale (conjoint+ enfants de - de 18 ans) : 33 €

Adhésion individuelle (personne seule ou enfant de + de 18 ans) : 28 €

ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTURIN

Marche à suivre :

Adhésion de l'AVP, puis individuellement, chaque adhérent adresse le bulletin de demande de la carte à : Association Tourisme et Loisirs, 11 rue Battant, 25 000 BESANCON avec son règlement, et reçoit en retour ses cartes loisirs retournées avec livrets tarifs.

Coût de l'adhésion de l'AVP à l'Association Tourisme et Loisirs : 35 €

Divers

***O.T.**

Changement de Directeur à l'Office de tourisme : Lionel FERNANDEZ remplace Eric LEMAIRE
La fréquentation de la station de Peisey-Vallandry est en baisse de 3% en hiver et de 7% en été.
L'activité de la centrale de réservation régresse de 8,7 %
A signaler les coûts prohibitifs de l'accès à internet.

***Association Foncière Urbaine de Vallandry**

Il faudra rester vigilant pour faire admettre à la municipalité que la mission de l'AFU est bien d'entretenir de l'existant et non de prendre en charge des réfections ou des réhabilitations d'équipements qui dépassent aujourd'hui les 20 ans. Ces grosses réparations sont du ressort du propriétaire : la commune de Landry ; la rénovation récente de la placette devant le « Sherpa », la prise en charge des ralentisseurs sur la voie communale en sont des exemples. Aucune dépense ne devrait logiquement être imputée à l'AFU pour cause de rénovation ou de grosse réparation. De même, les dépenses d'animation spécifiques à l'AFU (environ 15% du budget, charges de personnel incluses) devraient être, au moins partiellement, refacturées à l'Office du tourisme dont c'est la mission pour les deux communes.

***Valorisation des logements dans la station**

D'après les agents immobiliers ; le niveau des transactions dans l'ancien de la station de Peisey-Vallandry est de l'ordre de 5000 à 6000 €/m² pour des appartements bien situés, exceptionnellement 6500 €
Les échanges connaissent un ralentissement actuellement.

L'Assemblée générale étant déclarée close, la parole est donnée à Geneviève GAUFILLET qui présente un diaporama sur l'origine et le développement du tourisme dans la Vallée du Ponthurin.

En près de 150 diapositives, Geneviève GAUFILLET trace un passionnant panorama de l'histoire du tourisme : des photos d'époque, les souvenirs des premiers exploits montagnards, le développement de l'urbanisation, l'évolution des costumes et des matériels de ski : nous revivons au travers de ce diaporama très bien enchaîné, tout ce qui a permis d'en arriver au Peisey-Vallandry d'aujourd'hui
Merci, Geneviève et Claude, de ce grand travail unanimement très apprécié !

Vous pourrez retrouver certaines photos, et bien d'autres, lors de l'exposition photographique de leur fils Frédéric GAUFILLET qui se déroulera du 4 au 16 août 2008 à la salle de la fruitière à Peisey bourg (route de la forge, 100m au dessus du magasin Sherpa en dessous de l'ancien magasin « D'or, d'argent, de bronze »).

En fin de réunion, nous nous retrouvons autour d'un pot amical, occasion de faire connaissance et d'échanges appréciés de tous.